

Image not found or type unknown



## Sous location illégale de la part de mon locataire

Par **Cat44**, le **06/11/2023 à 18:21**

Mon locataire sous loue sans mon autorisation le double du loyer qu il me doit ( et qu il ne paie pas ou partiellement)

Et fait signer des contrats de location en temps que propriétaire

Nous en avons informé l'agence censée gérer notre bien qui me dit qu elle ne peut rien faire et refuse de mandater un huissier pour constater l infraction

Le bail se termine le 1 er février 2024

Nous avons voulu porter plainte à la gendarmerie qui refuse de prendre la plainte au motif que ce n est pas de leur ressort

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **06/11/2023 à 18:28**

Bonjour,

C'est à vous d'envoyer un huissier constater les faits et lancer la procédure de résiliation du bail auprès du tribunal.

Vous en profiterez pour demander en plus le remboursement du dépassement.

Consultez un avocat.

Par **Pierrepauljean**, le **06/11/2023 à 18:43**

bonjour

essayez de surveiller les annonces sur internet et faites une impression papier

vous pouvez aussi allez voir les voisins

comment connaissez vous le loyer?

avez vous une copie ou une photo d'un bail?

il faut constituer un dossier